

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Séance régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au Complexe des Générations, le lundi 29 septembre 2025 à 19 h 30 à laquelle sont présents:

Madame et messieurs : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Jérôme Dubé, Yves Lebel, Linda Lévesque et Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire.

Les greffiers/directeurs généraux, M. Louis-Charles Moreau et M. Denis Moreau, assistent également à la réunion.

La séance est diffusée en « Live » sur la page Facebook de la municipalité.

**RS-145-0925    Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Linda Lévesque  
et résolu

D'adopter l'ordre du jour tout en y ajoutant les points suivants :

1- Développement éolien : acceptabilité sociale

et dont la copie est annexée aux archives de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

**Félicitation du maire**

M. Jules Soucy tient à souligner et à féliciter chaleureusement toutes les personnes impliquées dans les beaux événements qui ont marqué la fin de la saison estivale 2025.

Tout d'abord, un grand bravo pour la 51e édition du tournoi de l'APEQ, tenue les 29 et 30 août derniers au Complexe des Générations. Malgré un climat un peu gris et pluvieux, cette édition fut un franc succès grâce à l'enthousiasme des participants lors des compétitions et de la parade ainsi qu'à la présence inspirante des exposants au salon. Le souper et les deux soirées ont été une belle réussite. Un moment de partage et de fierté pour notre communauté!

Nous avons ensuite eu le plaisir de participer, les 12 et 13 septembre, au magnifique festival "La forêt sur toutes les couleurs". Une belle célébration de la nature, de la forêt et de la saison automnale, qui a su rassembler petits et grands dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les activités ont été un succès également et le souper a réuni 430 convives.

Finalement, le souper de fermeture du terrain de camping, qui s'est tenu le 27 septembre dernier dans la salle du sous-sol de la cantine de la plage, fut un moment fort en émotions et en convivialité. Une soirée mémorable pour clôturer une belle saison. Merci au comité du camping municipal, dont particulièrement Mmes Mélodie Bélanger et Valérie-Sandra Lavoie ainsi que M. Marcel St-Germain, campeurs saisonniers sur le comité camping.

M. Jules Soucy adresse ses plus sincères félicitations à M. Denis Clermont, Mme Louise Moreau et M. Camilien Caron pour leur implication exemplaire, leur dévouement et leur passion. Grâce à vous, le camping a connu un succès remarquable et continue d'être un lieu accueillant, vivant et rassembleur.

M. le maire a demandé des applaudissements à chaque comité organisateur des trois événements.

**RS-146-0925**

**Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 août 2025**

Les conseillers ont reçu le procès-verbal du mois d'août à l'avance par courriel et déclarent l'avoir tous lu. Tout est conforme aux discussions tenues et aux résolutions adoptées.

Il est proposé par M. Jean-Noël Moreau  
et résolu

que le procès-verbal du 19 août 2025 dernier soit adopté tel que rédigé. Lors de la dernière séance ordinaire, M. Jules Soucy a pris la parole afin d'apporter des précisions en réponse à deux questions soulevées par M. Yves Lebel.

La première portait sur le rapport d'utilisation du Box-Up. M. Jules Soucy a indiqué que le service a été utilisé 48 fois au cours des 400 derniers jours.

La seconde question concernait le nombre de livres du 100e de Packington vendus jusqu'à présent. À ce jour, il y a environ près de 300 exemplaires vendus (293 exactement).

Adoptée à l'unanimité.

**RS-147-0925**

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 septembre 2025**

Les conseillers ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 septembre à l'avance par courriel et déclarent l'avoir tous lu. Tout est conforme aux discussions tenues et aux résolutions adoptées.

Il est proposé par M. Yves Lebel  
et résolu

que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 septembre dernier soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

**Conciliation bancaire**

M. Louis-Charles Moreau, directeur général, informe le conseil que la conciliation bancaire démontre un solde au 31 août 2025 de 127 418, 97\$ au compte courant et de 396 614,17 \$ au fonds de roulement.

Approbation des comptes

Il est proposé par M. Sébastien Thériault  
et résolu

d'approuver les comptes ci-dessous décrits.

0050	SURPLUS G. RIOUX	FOURNITURE POUR SABLE SALÉ	1 035.52
ADMQ	ADMQ ZONE 11 BAS-ST-LAURENT OUEST	INSCRIPTION COLLOQUE DE ZONE DG X 2	172.46
ADMQ50	A.D.M.Q.	ADHÉSION LOUIS CHARLES MOREAU	1 492.06
AGREN50	AGRO-ENVIRO LAB	ANALYSE EAU PLAGE	192.24
ASSE60	JEAN-GUY ASSELIN	GRAVIER ET TERRE VÉGÉTAL	10 139.87
BERU50	BERUBÉ ISABELLE	VIN D'HONNEUR TOURNOI DE POMPIER	140.83
BMR51	AVANTIS CORPORATION	GARAGE, TERRAIN DE BALL, SABLE SALÉ, SERVICE INCENDIE	1 133.28
BOUR50	BOURGEAULT ROMAIN	PAIEMENT JUIN ET JUILLET	400.00
BURPU50	BUREAU PUBLICITE DROIT TEMISCOUATA	AVIS DE MUTATION	24.00
CHUED50	CHUBB EDWARDS	INSPECTION ANNUELLE SYSTÈME ALARME COMPLEXE	995.97
CLED50	CLERMONT DENIS	HÉBERGEMENT 100E, CAMPING, VÉLOS	1 037.95
CONM50	LES CONSTRUCTIONS MICHAUD TÉMIS	SERVICE TECHNIQUE	106.50
COOP87	COOP. SERV. PETROLIERS	100E CERTIFICATS CADEAU	75.00
ECOGE50	ÉCOLE SECONDAIRE DE DÉGELIS	COMMANDITE FINISSANTS	280.00
EPIS50	EPICERIE DES 4 SOUS ENR	100E, FÊTE DES VOISINS, INVENTAIRE BIÈRE	881.65
EXCT50	EXCAVATION TANGUAY	GRAVIER	1 871.84
FERPA050	FERME PATOINE ET FRERES INC.	LOCATION PELLE	3 900.54
FRE50	CARREFOUR DU CAMION R.D.L.	CAMION WESTERN 2018	129.74
GLABR50	GLAZER BRYAN	S DE DÉPLACEMENT ET ALLOCATION DE FORMA	1 575.19
HVITES50	HAUTE-VITESSE TÉMISCOUATA INC.	INTERNET ET TÉLÉPHONE, CASERNE, CANTINE	183.96
HYDR50	HYDRO-QUEBEC	GARAGE, COMPLEXE, CAMPING, CANTINE, ECLAIRAGE PUBLIC, CASERNE, BUREAU,	5 220.39
IMP50	IMPRIMERIE PUBLICOM	ENVELOPPES A FENÊTRE AVEC LOGO	448.40
INF50	INFO DIMANCHE	PUBLICITÉ TOURNOI DE POMPIERS	442.66
IRVI50	IRVING	PROPANE CANTINE	306.42
LABY50	YVON LABRIE	VIN D'HONNEUR TOURNOI POMPIERS	258.35
LALI50	MYRIAM LALIBERTÉ	MAILLOT SAUVETEUR	82.77
LAR50	L'ARSENAL	BOYEAUX SERVICE INCENDIE	3 293.47
LAVO50	GAETAN LAVOIE	CLEFS USB COFFRET SOUVENIRS	500.69
LIOC50	K D - L CHAREST INC	SERVICE TECHNIQUE	79.31
MINR	MINISTÈRE DU REVENU QUEBEC	DAS JUILLET	14 520.57
MOUL50	LE MOULIN A VENT / LA MAISON DES ARTS	FESTIVAL DE LA PLEINE LUNE 100E	1 500.00
MRC50	M.R.C. TEMISCOUATA	QUOTE PART	9 101.66
NORD50	NORDIKEAU	ÉCHANTILLONAGE CAMPING	448.98
NORT50	NORTHWEST TIRES INC	SERVICE TECHNIQUE	36.79
PBE50	P. BEAULIEU ÉLECTRIQUE	CAMPING	984.76
PETJA50	PETROLES JACQUES LAROCHELLE INC	DIESEL SERVICE TECHNIQUE	2 815.80
PIET50	PIECES TEMIS	SERVICE TECHNIQUE ET SERVICE INCENDIE	196.41
PLAD050	PLACE DU TRAVAILLEUR ENR	SERVICE TECHNIQUE	68.30
POIN50	LEPOINTDEVENTE.COM	REMBOURSEMENT 3 SOUPER 100E	165.00
PROME50	LES PRODUITS METALLIQUES A.T. INC	ENTRETIEN CAMIONS A NEIGE	7 015.16
PUR50	PUROLATOR	FRAIS DE TRANSPORT LIVRE 100E	14.69
RADDE50	ARSENAL MÉDIA INC.	OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER	988.78
RECG	RECEVEUR GENERAL CANADA	DAS JUILLET	5 236.16
REGI50	REGIE DES DECHETS TEMISCOUATA	VIDANGE SEPTIQUE ROUTINIÈRES, ACHAT BACS A DÉCHETS, QUOTE PART	51 818.60
ROBE70	MEGAN ROBERT	NOUVELLE NAISSANCE	250.00
SER50	SERVITECH INC	TENUE A JOUR DU ROLE	5 718.31
SIMEN50	SIMETECH ENVIRONNEMENT INC	VIDANGE TOILETTES CHIMIQUE 100E	741.59
SOLTE50	BUROPRO CITATION INC	COPIES KONICA	42.15
SPEEL50	SPECIALITES ELECTRIQUES.	ENTRETIENS GÉNÉRATRICES BUREAU ET GARAGE MUNICIPAL	720.26
SYND	SYNDICAT EMPLOYES MUNICIPAUX	COTISATION JUILLET 2025	382.78
TOUBS50	TOURISME BAS-SAINT-LAURENT	RENOUVELLEMENT ANNUEL	367.92
VISA50	VISA AFFAIRES DESJARDINS	FOURNITURES DE BUREAU, OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER, TIMBRES, BELL, PERMIS	2 482.51
WEB50	WEBETIC.COM	HÉBERGEMENT WEB RENOUVELLEMENT SORTIES SERVICE INCENDIE (3 SORTIES) 2/3 EXTÉRIEUR	191.81 1 272.24

\*\* TOTAUX \*\*      53 FOURNISSEURS

143 242.29

Adoptée à l'unanimité.

Changement de la séance ordinaire du mois d'octobre

CONSIDÉRANT la résolution 203-1224 adoptée le 2 décembre 2025 établissant le calendrier des séances ordinaires de l'année 2025 conformément à l'article [148 du Code municipal du Québec ou 319 de la Loi sur les cités et villes] ;

CONSIDÉRANT QUE la séance ordinaire prévue le 6 octobre dans le calendrier des séances ordinaires de l'année 2025 doit être déplacée ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat du maire et des membres du Conseil termine le 3 octobre 2025;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jérôme Dubé  
... et résolu à l'unanimité

que la séance ordinaire initialement prévue le 6 octobre 2025 soit déplacée le 2 octobre 2025 à 19h30 au Complexe des Générations située au 115 Rue Soucy, Packington, QC, G0L 1Z0;

Qu'un avis public de la modification du calendrier des séances ordinaires de l'année 2025 soit publié par Louis-Charles Moreau conformément à la Loi.

Adoptée à l'unanimité.

**RS-150-0925 Suivi de la demande en lien avec le développement éolien**

Lors de la plus récente séance du conseil, M. Jules Soucy est revenu sur la question posée par Mme Tina Daudelin concernant l'ouverture de la municipalité de Packington à l'idée d'intégrer le BAPE générique (Bureau d'audiences publiques en environnement). Le 19 août dernier, elle demandait au conseil municipal s'il était en faveur d'un BAPE générique au niveau provincial.

M. Jérôme Dubé a proposé que ce soit le prochain conseil municipal qui prenne la décision.

M. Yves Lebel indique son désaccord de repousser cette initiative pour le prochain conseil municipal en mentionnant que les membres actuels sont en mesure de prendre cette décision.

M. Guillaume Morin se retire du vote en raison du conflit d'intérêts tangible sur le sujet des éoliens

Le vote est demandé pour amener à prendre une décision.

Voici le résultat des votes à la question de Mme Tina Daudelin sur le BAPE générique qui serait décidé par le prochain conseil municipal :

M. Yves Lebel	Non	Mme Linda Lévesque	Oui
M. Jérôme Dubé	Oui	M. Sébastien Thériault	Oui
M. Jean-Noël Moreau	Oui		

Il est résolu à majorité

que la question posée par Mme Tina Daudelin sera portée à l'ordre du jour d'une rencontre du prochain conseil municipal afin d'y être discutée et délibérée officiellement.

Adopté à la majorité

**Nouvelle entreprise : PM Remorques et Équipements**

La Municipalité de Packington tient à souligner avec fierté l'arrivée de l'entreprise PM Remorques et Équipements au sein de notre communauté. Celle-ci est spécialisée en vente de tracteurs agricoles et de remorques et équipements divers. C'est avec enthousiasme que nous accueillons cette nouvelle entreprise qui a choisi Packington comme lieu d'établissement.

M. Jules Soucy remercie chaleureusement les deux propriétaires de PM Remorques et Équipements pour la confiance accordée à notre municipalité. Votre présence contribuera sans aucun doute à la vitalité économique et au dynamisme local.

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble des citoyens et citoyennes, M. Jules Soucy souhaite beaucoup de succès et un excellent déroulement de leurs activités.

MM. Pierre et Marc Malenfant n'ont pas pu être présents lors de la séance ordinaire. Malgré leur absence, la municipalité a remis le trophée et pris une photo lors d'une séance de travail la semaine dernière. Celle-ci sera publiée sur l'Informateur ainsi que sur la page Facebook de la municipalité de Packington. Les mentions aux nouvelles entreprises se font en collaboration avec la Corporation de développement économique de la région de Dégelis.

### **Pompier caserne 31 – suivi du tournoi APEQ**

M. Jules Soucy souhaite souligner le travail exceptionnel accompli par les 18 pompiers de la caserne 31 tout au long de l'année. Parmi leurs nombreuses interventions, une mention spéciale pour la récente gestion efficace de l'incendie d'une érablière. Bienvenue également à un nouveau pompier soit M. Félix Dubé.

Pour leur magnifique organisation du 51<sup>e</sup> tournoi de l'APEQ, la Caserne 31 de Packington s'est méritée le trophée Paul Bergeron. M. Jules Soucy tient également à féliciter chaleureusement Mme Isabelle Bérubé, qui s'est vue décerner le prix « Coup de cœur » par l'APEQ ainsi que le trophée Alain Morin, une reconnaissance bien méritée pour son engagement remarquable au sein de l'équipe.

Nous saluons aussi les années de service de plusieurs membres dévoués : M. André Labrie, qui célèbre 45 années au service de la caserne, M. René-Claude Ouellet pour ses 30 années ainsi que M. Serge Albert pour ses 20 années.

Pour information, les prochaines activités de la caserne 31 pour cette année seront la sécurité dans les rues pour la période d'Halloween ainsi que le traditionnel brunch de Noël.

M. Jules Soucy remercie sincèrement tous les pompiers pour leur engagement continu qui contribue grandement à la sécurité et à la qualité de vie de nos citoyens.

### **Première période de questions**

Mme Tina Daudelin souligne qu'un BAPE générique permettrait d'adopter une vision plus globale et stratégique. Plutôt que de traiter chaque projet comme un cas isolé, cette approche viserait à étudier l'ensemble des impacts cumulatifs sur un territoire donné, en tenant compte des enjeux sociaux, économiques, agricoles et écologiques. Cela devient particulièrement pertinent dans des régions comme le Bas-Saint-Laurent, où plusieurs projets éoliens sont en cours ou en développement.

Mme Daudelin pose une question concernant la répartition des profits selon les différentes étapes du projet dans la région du Bas-Saint-Laurent. Elle souhaite obtenir des précisions sur la façon dont les profits sont répartis, notamment en ce qui concerne les redevances, le retour sur investissement, ainsi que la distribution des profits entre les différentes MRC. Elle s'interroge également sur les éléments qui peuvent influencer ou modifier les profits au fil du temps.

M. Jules Soucy indique qu'il ne connaît pas la réponse à cette question à et que la question sera traitée par le prochain conseil municipal.

Mme Nancy Cloutier prend la parole et soulève trois questions concernant la séance du conseil :

1. Mme Cloutier demande si les réparations des asphalte des rangs 8 et 9 Sud seront réalisées.  
M. le maire répond que oui, les réparations seront effectuées cette année.
2. Elle souhaite savoir si le nouveau module de jeux pour le parc Kington est arrivé.  
M. Jules Soucy mentionne que oui, le module a été reçu la semaine dernière. Son installation est prévue pour le printemps 2026.
3. Mme Cloutier s'interroge sur la façon dont seront gérées les candidatures aux élections municipales dans le contexte du dossier des éoliennes, particulièrement en cas d'apparence de conflit d'intérêt.  
M. le maire mentionne que c'est à chaque personne de faire ses vérifications personnelles avant de déposer sa candidature en vue des élections.

M. Yves Lebel intervient en lien avec la dernière question de Mme Nancy Cloutier afin d'expliquer ce qu'est un conflit d'intérêt et d'en donner une définition claire. Un conflit d'intérêt survient lorsqu'une personne, dans le cadre de ses fonctions professionnelles ou publiques, se trouve dans une situation où ses intérêts personnels, directs ou indirects, sont de nature à influencer ou à paraître influencer l'impartialité de ses décisions.

M. Étienne Gendron adresse une question directement à M. Jules Soucy. Il lui demande s'il s'engagera à défendre la future réglementation municipale concernant les éoliennes, une fois celle-ci adoptée vis-à-vis la MRC de Témiscouata.

M. le maire a répondu qu'il s'engagera à reprendre les discussions dans ce dossier afin de finaliser la démarche menant à l'adoption du règlement final encadrant le développement éolien. Il mentionne que ses discussions avec la MRC de Témiscouata sont très bonnes et qu'il continuera à gérer ce dossier localement.

Fin de la première période de question.

**RS-151-0925**

### **Convention collective 2026 – 2030**

M. Jules Soucy mentionne que le comité des ressources humaines, composé de M. Denis Moreau, M. Jean-Noël Moreau, M. Sébastien Thériault, M. Jules Soucy et M. Louis-Charles Moreau, a procédé aux négociations en lien avec la nouvelle convention collective. Les employés du service de la voirie ont formulé leurs demandes par écrit, ce qui a permis d'entamer le processus avec le représentant syndical.

À la suite des discussions, une entente de principe a été conclue le 15 septembre, marquant la fin des négociations et la mise en place d'une nouvelle convention collective qui sera effective dès le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Le comité RH recommande l'adoption de la convention collective 2026-2030 telle que rédigée.

ATTENDU QUE les négociations entre municipalité de Packington et le syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2537-SCFP (Secteur Packington) ont mené à une entente de principe sur les dispositions d'une nouvelle convention collective pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030;

ATTENDU QUE la version finale de la convention collective a été révisée et approuvée par les deux parties;

ATTENDU QUE la convention collective couvre la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030;

ATTENDU QUE le contenu de ladite convention collective a été jugé satisfaisant par les représentants de la Municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jérôme Dubé  
... et résolu

que le Conseil de la municipalité de Packington adopte officiellement la convention collective 2026-2030 telle que présentée, et autorise la signature officielle de celle-ci par les représentants dûment mandatés.

Adopté à l'unanimité

## **Retour sur l'évaluation des piscines résidentielles et entrée en vigueur de la réglementation en 2026**

M. Louis-Charles Moreau mentionne que la réglementation provinciale sur la conformité des piscines résidentielles, initialement prévue pour 2025, a été repoussée à 2026. Bien que ce délai supplémentaire puisse sembler rassurant, la sécurité de nos enfants et de nos proches ne devrait jamais attendre.

M. Louis-Charles Moreau invite donc tous les citoyens à prendre rendez-vous avec notre service d'urbanisme pour faire vérifier leur piscine résidentielle. Cette vérification est simple, rapide, et peut faire toute la différence.

Même si le règlement a été repoussé pour l'année prochaine, M. Louis-Charles Moreau mentionne qu'il veut finaliser les évaluations cette année afin de donner le temps nécessaire aux propriétaires d'effectuer les modifications nécessaires.

**RS-152-0925**

### **Louis-Charles Moreau – Autorisation pour les permis d'urbanisme**

ATTENDU QUE la Municipalité de Packington a la responsabilité d'appliquer la réglementation municipale en matière d'urbanisme et d'émission des permis;

ATTENDU QUE la personne occupant les fonctions de directeur général, greffier et trésorier détient les compétences nécessaires pour exercer cette responsabilité;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite confier cette responsabilité à M. Louis-Charles Moreau, directeur général, greffier et trésorier;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Linda Lévesque  
... et résolu

que M. Louis-Charles Moreau, directeur général, greffier et trésorier de la Municipalité de Packington, soit officiellement autorisé à émettre les permis d'urbanisme requis en vertu de la réglementation municipale en vigueur;

Adoptée à l'unanimité.

**RS-153-0925**

### **Louis-Charles Moreau – Coordonnateur des mesures d'urgence**

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3) prévoit que chaque municipalité locale doit se doter d'un plan de sécurité civile et désigner une personne responsable de la coordination des mesures d'urgence;

ATTENDU QUE la Municipalité de Packington souhaite assurer une gestion efficace des situations d'urgence sur son territoire;

En conséquence,

Il est proposé par M. Sébastien Thériault  
Et résolu

que le conseil municipal de la Municipalité de Packington nomme M. Louis-Charles Moreau à titre de coordonnateur des mesures d'urgence, conformément à la Loi sur la sécurité civile. Cette nomination entre en vigueur immédiatement et demeure en vigueur jusqu'à révocation ou remplacement par une nouvelle résolution du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

**RS-154-0925**

### **Gala des Découvertes 2025**

ATTENDU QUE le Gala des Découvertes 2025 se tiendra le 1er novembre 2025 et constitue un événement reconnu mettant en valeur les initiatives, les talents et les efforts déployés au sein des municipalités de la région du Témiscouata;

ATTENDU QUE la participation à ce gala représente une occasion précieuse de réseautage, de reconnaissance et de partage des meilleures pratiques ;

ATTENDU QUE la municipalité de Packington souhaite encourager la représentation de sa communauté à cet événement ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jérôme Dubé  
Et résolu

que la Municipalité de Packington autorise la participation de deux (2) personnes au Gala des Découvertes 2025, prévu le 1er novembre 2025 au Centre PGR de Témiscouata-sur-le-Lac. M. Louis-Charles Moreau et M. Jules Soucy seront les personnes désignées pour participer à l'évènement au nom de la municipalité de Packington.

Adopté à l'unanimité

### **Circulation et poussière dans le 8<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> Rang Sud**

M. Jean-Noël Moreau, M. Yves Lebel et M. Jules Soucy ont été interpellés par un citoyen concernant la quantité importante de poussière soulevée sur les chemins du 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> rang Sud. La situation a été portée à l'attention du conseil municipal.

Malheureusement, il est trop tard cette année pour effectuer un traitement au chlorure de calcium. De plus, la Municipalité de Packington ne dispose pas du budget nécessaire pour cette année.

Cependant, afin de mieux répondre à ce genre de situation à l'avenir, il est proposé d'inclure dans le budget 2026 une provision pour deux traitements de calcium dans les secteurs touchés. Cette mesure permettrait d'atténuer significativement la poussière soulevée et d'améliorer la qualité de vie des citoyens concernés.

De plus, Jean-Noël Moreau suggère d'évaluer la possibilité pour la municipalité d'acquérir l'équipement nécessaire afin de pouvoir effectuer elle-même l'épandage de calcium. Cette approche pourrait s'avérer avantageuse sur le plan financier à moyen terme et permettrait une gestion plus autonome et efficace de l'entretien des routes non asphaltées.

Ce dossier sera donc réévalué lors de la préparation budgétaire pour l'année 2026 avec le nouveau conseil municipal.

### **Deuxième période de questions**

M. Daniel Boulanger demande à M. le maire via la page Facebook: « Si vous êtes réélu lors de la prochaine élection, vous engagez-vous à aborder et à inclure la thématique des paysages dans le projet de règlement numéro 364-2025 modifiant le règlement de zonage 287-2017 et ses amendements concernant l'encadrement des éoliennes, en les considérant comme une valeur économique et sociale, ainsi que dans tout autre projet de développement ? »

M. Jules Soucy a répondu qu'il s'engagera à reprendre les discussions dans ce dossier afin de finaliser la démarche menant à l'adoption du règlement encadrant le développement éolien.

M. Phillip Martin demande via Facebook à M. le maire s'il a pu constater les travaux éoliens à Saint-Antonin et faire un état des lieux du chantier à ce jour.

M. Jules Soucy mentionne qu'il n'a pas visité les installations directement sur le chantier. Il seulement vu le site en passant sur l'autoroute 85.

Mme Wendy Mercier demande via Facebook que les employés de la voirie fassent preuve de vigilance afin de ne pas endommager les boîtes aux lettres lors des opérations de déneigement.

M. le maire mentionne qu'un suivi sera effectué auprès des employés de la voirie pour s'assurer du respect de cette consigne.

Mme Mireille Thériault a souligné sur la page Facebook que le rang 5 devrait bénéficier d'un deuxième traitement de calcium.

M. Jules Soucy mentionne que ce point a déjà été évoqué précédemment, et le futur conseil va évaluer cette possibilité dans le cadre du budget prévisionnel 2026.

Fin de la deuxième période de question.

**RS-155-0925**

### **Développement éolien : acceptabilité sociale**

M. Yves Lebel propose que les membres du conseil actuel devraient adopter une résolution afin de mettre en place un comité formé de citoyens et de gens de la municipalité pour discuter d'un éventuel projet de développement éolien.

« Considérant l'importance de l'acceptabilité sociale dans le développement éolien à venir à Packington, je recommande la formation d'un comité citoyen municipal dans un délai maximal de 90 jours, soit d'ici le 29 décembre 2025. »

Considérant la ligne directrice prise par le conseil en août dernier, soit de suspendre les discussions portant sur l'éolien et de reporter le tout après les élections municipales, M. Jules Soucy propose que la proposition de M. Yves Lebel soit soumise au nouveau conseil municipal de Packington en novembre prochain conformément à ce qui a été décidé auparavant, que tous les sujets en lien avec les éoliennes seront traités par le nouveau conseil.

M. Guillaume Morin se retire du vote en raison du conflit d'intérêt tangible sur le sujet des éoliens.

Le vote est demandé. Voici le résultat pour que la proposition de M. Yves Lebel soit discutée avec le prochain conseil et qu'une décision finale soit prise dans la mise en place ou non d'un comité de citoyens municipal.

M. Yves Lebel	Non	Mme Linda Lévesque	Oui
M. Jérôme Dubé	Oui	M. Sébastien Thériault	Oui
M. Jean-Noël Moreau	Oui		

Il est résolu à majorité

que la proposition de M. Yves Lebel qui est de former un comité de citoyens municipal soit reportée à l'ordre du jour d'une rencontre du nouveau conseil municipal qui sera officiel en novembre pour y être délibérée officiellement.

Adopté à la majorité

### **Levée de l'assemblée**

À 20h40, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Linda Lévesque propose la levée de l'assemblée.